

AVENANT N° 2 AU REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ENDURO 2019

/...

2.3 - Championnat Constructeurs

Art. 1 - Concept

Créer un Championnat Constructeurs sur le Championnat de France d'Enduro.

Art. 2 - Modalité d'inscription

Pour y participer, les constructeurs devront envoyer à la F.F.M. (Catherine JULLIET) au plus tard 15 jours avant la 1ère épreuve le nom de la marque engagée et les noms des pilotes retenus.

Art. 3 - Choix des pilotes

Les équipes devront comprendre au minimum 2 pilotes et au maximum 4 pilotes. Elles seront composées de :

- 1 Elite et 1 Junior (équipes de 2 pilotes),
- 2 Elites et 1 Junior ou 2 Juniors et 1 Elite (équipes de 3 pilotes),
- 3 Elites et 1 Junior ou 3 Juniors et 1 Elite ou 2 Elites et 2 Juniors (équipe de 4 pilotes).

Ces pilotes devront être inscrits dans une, deux, trois ou quatre classes différentes à la totalité du Championnat. Une fois communiquée à la F.F.M., la liste ne pourra plus être modifiée.

Art 4 - Classement

- de la journée de course :

Le classement se fera sur la base du cumul des temps des spéciales du meilleur Elite et du meilleur Junior de chaque équipe.

- du Championnat :

Les points du Championnat seront attribués, pour chaque jour de course, au meilleur Elite et au meilleur Junior de chaque équipe, sur la base des points acquis dans les classements de leur catégorie pour les Elites et du classement Scratch pour les Juniors. Une équipe qui termine la course avec un seul pilote ~~les points sera classée selon le classement Scratch de ce pilote~~ se verra attribuer les points marqués par ce pilote dans sa catégorie pour les Elites et au Scratch pour les Juniors. Le barème des points de ce Championnat est le suivant : 20, 17, 15, 13, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1. En cas d'ex-aequo, le départage se fera ~~sur le meilleur temps réalisé au cumul des spéciales~~ au nombre de places de premier, de second, de troisième, etc.... Si l'égalité subsiste, c'est le meilleur résultat enregistré entre les ex-aequo sur la dernière journée de course qui sera prépondérant.

Si une catégorie est neutralisée, le classement devra être réalisé sur le même nombre de spéciales chronométrées.

/...

Paris, le 26 mars 2019